



Unité – Egalité – paix
سلام – مساواة – وحدة

Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève

الدم ببعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
سوي سرا جنيف

Vérifier au prononcé

DECLARATION DE M. AHMED MOHAMED ABRO
MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT NATIONAL DE
LA TANZANIE

DOUZIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL
DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

GENEVE

03 OCTOBRE 2011

Monsieur le Président,

Nous souhaitons la bienvenue au chef de la délégation et à la distinguée délégation qui l'accompagne, nous la remercions pour la présentation de leur rapport.

Djibouti salue les progrès accomplis et les efforts consenties par la Tanzanie pour la promotion et la protection des droits humains dans leur pays.

Toutefois, ma délégation souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

- 1- Nous recommandons à la Tanzanie de continuer à promouvoir le droit à l'éducation tout en interdisant le châtiment corporel ;
- 2- Nous recommandons à la Tanzanie de poursuivre à améliorer le système judiciaire concernant les jeunes et assurer la séparation avec les adultes délinquants ;
- 3- Nous recommandons à la Tanzanie de continuer à veiller à la protection pleine et entière des personnes albinos.

Je vous remercie Monsieur le Président.